



## Communiqué de presse

### **La société citoyenne ALOé ouvre sa souscription d'actions pour le financement de sa 1<sup>ère</sup> centrale solaire photovoltaïque d'ALOé à Josse (40)**

**Des habitants du sud des Landes ont créé ALOé, la première société citoyenne de production d'énergie renouvelable du département. Une réunion publique d'information sur leur 1<sup>er</sup> projet aura lieu le jeudi 21 octobre à 19h à la salle des fêtes de Josse.**

#### **Qui sommes-nous ?**

ALOé est une société citoyenne (créée et animée par des citoyens bénévoles) qui a pour objet de financer et d'exploiter des centrales de production d'énergies renouvelables ; elle se rémunère via la vente d'énergie produite. ALOé peut réaliser des investissements sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes (ALO) au sud du département des Landes.

A l'origine d'ALOé, il y a 26 actionnaires fondateurs, qui souhaitent développer des alternatives énergétiques et participer à un projet collectif et citoyen. La société souhaite accueillir le maximum d'actionnaires pour développer des projets sur le territoire.

ALOé est soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine, la CCI des Landes, l'ADEME, Initiative Landes, la Communauté de communes MACS.

ALOé prévoit de financer et exploiter 13 centrales solaires photovoltaïques sur 3 ans.

#### **Notre 1<sup>er</sup> projet à Josse**

La commune de Josse a été la première à proposer un toit à ALOé pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur l'école communale avec un rendement de 36kWc. ALOé exploitera l'installation pendant 25 ans. En contrepartie, un loyer sera versé à la commune correspondant à 2 % de la recette de production électrique.

Les travaux se dérouleront durant les vacances scolaires de la Toussaint 2021. L'artisan retenu pour ces travaux est Lamazouade (Orx).

ALOé, en partenariat avec l'association Energies Citoyennes Sud Landes et le Fablab de Soustons, animeront plusieurs ateliers de sensibilisation à la science et à la transition énergétique auprès des élèves de l'école communale de Josse.

#### **Ouverture de la souscription d'actions ALOé en octobre 2021 !**

Tout le monde peut devenir actionnaire de la société. A l'instar de 230 initiatives citoyennes comme la nôtre recensées à travers la France (cf. réseau énergie partagée dont ALOé est adhérente), ALOé espère fédérer le maximum de citoyens désireux de participer concrètement à la transition énergétique de leur territoire. . Le montant minimal de souscription est de 50€ (1 action).

Pour atteindre ses objectifs de financement et de développement, ALOé doit émettre 80 nouvelles actions pour un projet de 36 kwc (environ 40 000 € HT de dépenses).

Toutes les informations permettant de déposer une demande de souscriptions d'actions sont détaillées sur notre site [aloe40.fr](http://aloe40.fr).



*« Ce qui nous a réunis, c'est la conviction que la transition énergétique passe aussi par des projets locaux, les citoyens ont aussi un rôle à jouer. Et pour mener à bien nos projets, nous avons besoin que les habitants qui partagent notre philosophie nous rejoignent. Avec une action ALOé accessible (50€), nous donnons la possibilité de contribuer de manière concrète, locale, à notre avenir énergétique à tous. L'augmentation du prix du gaz ou du pétrole est une réalité, il est temps d'agir, chacun à notre niveau, alors regroupons nos énergies pour aller plus vite ! » François Le Frêche, Président*

Contact : François Le Frêche, Président d'ALOé. [contact@aloe40.fr](mailto:contact@aloe40.fr) ; 06.58.18.42.79

Pour plus d'informations sur les projets citoyens de production d'énergie : [www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

Photos fournies en pièces jointes